



PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MIL VINGT-QUATRE, LE 19 FEVRIER A VINGT HEURES,

Le Conseil Municipal de Lavau-sur-Loire, dûment convoqué le 15 février, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Madame Claire TRAMIER, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 12

Présents : 11

Votants : 12

PRESENTS : Claire TRAMIER, Yoann DORNER, Hervé MOINAUD, Isabelle BALBINE, Pascal PRODEAU, Stéphane MENAGER, Alice DOUAUD, Ann BRASSET, Christine BRETECHE, Maxence AUTHIER, Eva ANDREY

ABSENTS EXCUSES :

Ghislaine CHANTEAU, procuration à Claire Tramier

Secrétaire de séance : Isabelle Balbine

➤ **APPROBATION du procès-verbal du conseil municipal du 22 janvier à l'unanimité.**

➤ **Vote des taux de la fiscalité directe locale 2024**

Nouveaux taux d'impositions 2024 votés par les membres du conseil municipal, à l'unanimité

TFPB : 33.29%

TFPNB : 52.48%

THRS : 12.88%

Soit une augmentation de 2%.

➤ **Rénovation énergétique des bâtiments municipaux**

Lancement du projet de rénovation énergétique de l'école, restaurant scolaire et mairie. Accompagnement à la maîtrise d'œuvre par le cabinet Plast Architectes, y compris déclaration de travaux pour l'installation de panneaux photovoltaïques et rédaction des dossiers techniques. Coût total estimé du projet : 200 000 euros environ. Subvention à solliciter en complément auprès de la Région. Estimation du lancement de marché en mai, pour une notification en juin et démarrage des travaux école / cantine, deuxième quinzaine de juillet, mairie en septembre. Diagnostic amiante nécessaire pour la mairie, devis en cours.

➤ **Projet d'aménagement des espaces « garages/café associatif » (démarche participative)**

Suite aux rencontres avec les deux cabinets d'étude et aux retours des propositions, les membres du conseil approuvent à 6 voix contre 5 (une abstention), le choix du cabinet Facteur Urbain.

➤ **Adressage**

Volet administratif avec la Poste, en phase finale. Vote en mars de la délibération actant la nomination des voies. Remise des certificats d'adressage en avril, lors de permanences.

Fin de séance à 21h30.